Métiers du sport :PROFESSEUR EPS

PROFESSEUR EPS : D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Qui ne rêve pas de devenir professeur d'éducation physique et sportive ? Pas étonnant car celui-ci allie le plaisir de pratiquer le sport mais également de faire découvrir de multiples activités à ses élèves.

La relation avec les élèves diffère de celle qu'entretiennent les professeurs des autres matières. L'espace est différent, les élèves sont rarement assis et sont donc souvent en action avec du matériel divers.

Le professeur d'eps est fonctionnaire (sécurité de l'emploi)

COMPETENCES REQUISES

– Une pratique du sport à bon niveau (permet de connaître les activités et ensuite de les transmettre) et une condition physique irréprochable

– Un bon niveau de culture générale ainsi qu'une bonne capacité d'analyse

– Un bon niveau également en sciences (anatomie, biologie, physiologie)

– Etre calme, dynamique, clair

CONTRAINTES

– études longues, difficiles mais pas insurmontables (avec beaucoup de motivation)

– les étudiants confonde toujours, ils ne comprennent pas qu'ils sont là pour étudier le sport et non pas pour s'entraîner personnellement

FORMATION

La formation a lieu dans des UFRSTAPS pendant 3 ans (bac+ 3) puis suit une année de préparation au CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d' éducation physique et sportive)

Le recrutement se fait sur concours . Un nombre de poste est fixé chaque année

LE CONCOURS

2 épreuves écrites

– **première épreuve écrite**

L'EPS dans le second degré et le système éducatif en France de 1945 à nos jours

– **deuxième épreuve écrite**

L'enseignement de l'EPS dans le second degré (compétences et connaissances enseignées , les processus d'acquisition , EPS et santé

)

En fonction de vos résultats vous pouvez accèder aux épreuves d’admission

– **oral 1** est un exposé suivi d’un entretien sur la base d’un dossier concernant 2 classes en situation scolaire et exposées dans dossier amené par le candidat

– **oral 2**

sur les connaissances didactiques et scientifiques d’un sport collectif ou de la natation ou de l’athlétisme ou de la gymnastique

– **5 pratiques physiques** athlétisme, gymnastique, natation, un sport collectif et un sport individuel